



Infos Palestine

Bulletin de la Plateforme des ONG françaises pour la Palestine

n°18 – Janvier/Février 2008 – 2 €

Sommaire :

- Mobilisation : Des Palestiniens et Israéliens ensemble contre le siège de Gaza
- Action des ONG : Médecins pour les droits de l'Homme
- Israël : La justice militaire israélienne en accusation
- Brèves
- Agenda
- Pour en savoir plus

Conférence des donateurs de Paris : Où en est-on ?

Avec 7,4 milliards de dollars d'aide promise à l'Autorité palestinienne, dont 2,5 milliards provenant de l'Union européenne (UE), la Conférence internationale des donateurs pour l'État palestinien a accordé un soutien important à l'Autorité palestinienne. La concrétisation des engagements financiers et politiques pris lors de cette conférence sera primordiale pour la crédibilité des ambitions internationales visant la création d'un État palestinien fin 2008.

Les effets attendus de la Conférence de Paris sont étroitement liés à l'évolution de la situation sur le terrain. Si actuellement 80% de la population palestinienne dépend de l'aide internationale, cette situation est bien le résultat de la politique israélienne d'occupation depuis 40 ans : aujourd'hui près de 600 barrages militaires quadrillent la Cisjordanie, plusieurs centaines de kilomètres de routes de contournement desservant plus de 200 colonies et les espaces de « sécurité » qui les entourent aboutissent à un véritable morcellement de la Cisjordanie. Les restrictions draconiennes à la circulation des biens et des personnes entravent considérablement la vie quotidienne des Palestiniens et leurs activités. Quant à la bande de Gaza, son blocus total aboutit à son asphyxie économique et humanitaire.

Cette situation, contraire à plusieurs dispositions de la IVème Convention de Genève, qui définit les obligations d'une puissance militaire occupante, ruine par avance les chances de tout accord de paix. Or, un règlement politique repose sur le respect par Israël de ses obligations. Comme l'a déclaré M. Sarkozy, lors de son discours à la Conférence des donateurs de Paris, en décembre 2007 : « Israël doit se retirer de la Cisjordanie » ; « le gel complet et immédiat de la colonisation est une priorité » ; « les points de passage [de et vers la bande de Gaza] doivent être ré-ouverts pour favoriser la respiration de l'économie ».

Les pays donateurs ne doivent plus tolérer que leurs investissements soient à nouveau réduits à néant en raison d'un processus politique qui, sans calendrier et sans conditions politiques contraignantes, n'a aucune chance d'aboutir. La France a un rôle de premier plan à jouer pour concrétiser les résolutions prises lors de la Conférence d'Annapolis. Le Comité International de la Croix Rouge affirmait dans un récent rapport que « seule une action politique rapide, innovatrice et courageuse pourra changer la dure réalité de cette longue occupation ». Pierre Duquesne, l'émissaire français pour la préparation de la Conférence de Paris, dans un entretien avec le journal *Al Ayyam*, affirmait que l'application des engagements de la Conférence rendra « peut-être nécessaire d'exercer une pression politique, d'une manière ou d'une autre, à des niveaux politiques ». Ces pressions sont les seules à même de rétablir les conditions d'un possible développement des Territoires palestiniens, entravé par le système actuel d'occupation israélienne. Il en va de l'efficacité de l'engagement financier promis par la France et la communauté internationale.

Les associations réunies au sein de la Plateforme des ONG françaises pour la Palestine s'engagent à diffuser régulièrement auprès des responsables politiques et des institutions françaises et européennes en charge du dossier, un document de suivi des engagements de la Conférence de Paris qui mesure les progrès réalisés autour de deux axes principaux : la liberté de circulation et l'arrêt de la colonisation israélienne. Le premier supplément sur la situation dans les Territoires palestiniens en décembre 2007, suite au Sommet d'Annapolis et à la Conférence de Paris, est joint en annexe. Il viendra compléter *Infos Palestine* jusqu'en décembre 2008.

Des Palestiniens et Israéliens ensemble contre le siège de Gaza



Convoi « Gaza fin du blocus » (© Gush Shalom)

Le 26 janvier dernier, deux manifestations simultanées ont eu lieu des deux côtés de la bande de la Gaza en protestation contre le blocus imposé par l'armée israélienne. Côté palestinien, la manifestation était conduite par les membres de la *Palestinian International Campaign To End The Siege on Gaza*¹. En Israël, cette manifestation a pris la forme d'un convoi mené par 26 organisations dont *Gush Shalom* (le « Bloc de la Paix ») sous le slogan « Gaza : Lift the Blockade !² ». Plus de 2 000 personnes se sont jointes au convoi, qui a permis l'acheminement de 5 tonnes de produits de première nécessité. « Nous, Israéliens de différents camps politiques, nous sommes venus dire au public israélien et au monde : ce blocus nous fait honte » a déclaré Uri Avnery de *Gush Shalom*. Le docteur Eyyad Sarraj, un des initiateurs de la Campagne palestinienne et internationale pour la fin du siège y voit un symbole fort de solidarité : « Beaucoup de Palestiniens se-

ront de l'autre côté, ils sauront que des Israéliens condamnent le siège ». Le 29 octobre dernier, une dizaine d'organisations palestiniennes et israéliennes avaient conjointement saisi la Cour suprême israélienne contre la décision du gouvernement israélien d'interrompre l'approvisionnement en fuel et électricité de la bande de Gaza. « Cette décision est illégale. Le droit international interdit toute forme de punition collective » avaient déclaré les organisations impliquées. Suite à cette requête, l'armée israélienne avait permis l'augmentation « temporaire » des livraisons en fuel. www.end-gaza-siege.ps/www.gush-shalom.org

1. « Campagne palestinienne et internationale pour la fin du siège de Gaza »/ 2. « Gaza, levons le blocus ! »

Médecins pour les droits de l'Homme

L'association *Physicians For Human Rights - Israel* (Médecins pour les droits de l'Homme) a été créée durant la première Intifada en 1988 par un groupe de médecins palestiniens et israéliens, avec l'objectif de lutter pour le droit à la santé dans les Territoires palestiniens. En collaboration avec d'autres organisations palestiniennes, *Physicians For Human Rights* intervient directement en Cisjordanie à travers un programme de cliniques mobiles auquel participent des médecins israéliens.

L'association cherche aussi à sensibiliser le public israélien et international sur les conséquences de la politique israélienne de fragmentation et d'enfermement des Territoires palestiniens qui a « gravement endommagé la possibilité pour les Palestiniens d'avoir accès aux services de santé les plus élémentaires ».

« De nombreux cas ont été rapportés de femmes enceintes accouchant à des checkpoints car on les empêchait de se rendre à l'hôpital », souligne l'association. L'ensemble du système de santé palestinien est atteint par cette politique de bouclage et ne peut fonctionner normalement.

La situation est particulièrement grave dans la bande de Gaza. *Physicians For Human Rights*, qui est impliqué dans un travail de soutien juridique aux patients palestiniens, a dénoncé la fermeture du passage d'Erez vers Israël ou de Rafah vers l'Égypte pour les patients qui ne peuvent être soignés dans la bande de Gaza. Elle avait mis en cause les pratiques de l'armée israélienne qui, au lieu de rejeter directement les demandes de ces patients pour des « raisons de sécurité », les maintiennent comme étant « en cours d'examen » pendant plusieurs semaines, empêchant ainsi la possibilité d'un recours administratif.

www.phr.org.il



Clinique mobile en Cisjordanie (© PHR-Israël)

| Israël

La justice militaire israélienne en accusation

L'organisation israélienne *Yesh Din*, dans un rapport du 6 janvier 2008, a révélé que les tribunaux militaires israéliens, chargés de juger plusieurs milliers de Palestiniens par an, opèrent très souvent au mépris des droits fondamentaux de l'accusé. « *Les données fournies par les tribunaux militaires eux-mêmes donnent une indication claire du degré d'application de la présomption d'innocence* » indique le rapport. Durant l'année 2006, sur 9 123 cas examinés, seules 23 personnes ont été entièrement innocentées (0,29%). De plus « *beaucoup d'accusés n'ont pas connaissance des charges retenues contre eux et encore moins des détails, en particulier pour ceux dont l'avocat ne maîtrise pas l'hébreu* ». Dans la plupart des cas, les avocats palestiniens, faute de permis, ne peuvent rendre visite à leurs clients détenus en Israël. De plus, la Loi sur la Sécurité n'impose aucune limite de durée de détention entre l'enquête et l'inculpation et fixe une limite de deux ans entre l'inculpation et la conclusion du procès. *Yesh Din* insiste enfin sur la législation de ces tribunaux pour laquelle le statut de mineur se termine à l'âge 16 ans. On estime que 4 à 6% des prisonniers palestiniens ont moins de 18 ans. Il n'existe pas de tribunaux pour mineurs. www.yesh-din.org



Cour de justice militaire israélienne(© Yesh Din)



Équipe de la Croix rouge au passage d'Erez entre la bande de Gaza et Israël (© CICR)

| Brèves

Croix Rouge internationale - « Dénier de dignité dans les Territoires palestiniens » :

Sortant de sa réserve habituelle, le *Comité International de la Croix Rouge (CICR)* affirme en conclusion d'un rapport de décembre 2007 que « *seule une action politique rapide, innovatrice et courageuse pourra changer la dure réalité de l'occupation* ». Le CICR dénonce « *les mesures de sécurité très dures prises par Israël, qui ont un coût énorme en termes humanitaires* ». L'organisation internationale insiste sur la situation des 1,4 millions de Palestiniens de la bande de Gaza « *qui continuent de payer le prix du conflit et des restrictions économiques* ». « *Couper l'approvisionnement en électricité et en combustible est contraire aux principes humanitaires fondamentaux* » écrit-elle. En Cisjordanie, la population doit faire face à la présence des colonies israéliennes dans tous les aspects de la vie, ce qui « *entraîne la perte de vastes étendues de terres et d'importants revenus* ».

www.icrc.org/fre

B'Tselem - rapport annuel :

Dans son rapport annuel, l'ONG israélienne *B'Tselem* indique que 373 Palestiniens ont été tués en 2007 par l'armée israélienne dont 53 mineurs. Concernant le nombre de détentions administratives (détentions sans procès), elle note une augmentation de 13%. Le rapport met en avant une tendance nette en 2007 à l'impunité de l'armée israélienne en particulier à travers le refus de l'État israélien d'enquêter sur les violations commises par l'armée et de poursuivre les responsables. La liberté de mouvement est aussi un point central de ce rapport : le nombre de checkpoints et obstacles physiques n'a pas évolué depuis 2006, après une forte augmentation au moment de la seconde Intifada. Le nombre de colons a lui augmenté de 4,5%.

www.btselem.org



| Agenda

◆ **Soirée-débat au Salon du livre** « Vingt ans de *nouvelle histoire* : Israël face à son passé » organisée par les éditions de l'Atelier, Buchet Chastel, La Découverte, La Fabrique et Fayard, le mardi 18 mars de 19 h 30 à 21 heures, avec Alain Dieckhoff, Amira Hass, Ilan Pappé (sous réserve), Avi Shlaim, Idith Zertal et Michel Warschawski, un débat animé par Dominique Vidal.

| Pour en savoir plus

- ◆ « Rapport - Déni de dignité dans les territoires palestiniens occupés » - **CICR** - 13/12/07 - www.icrc.org/fre
- ◆ « Special Focus: Tightening Control On Economic Movement » – **OCHA Opt/UN** - January 2008 - www.ochaopt.org
- ◆ « UN Humanitarian Chief Witnesses the Devastating Impact of Closure in the West Bank » - **OCHA Opt/UN** - 16/02/08 - www.ochaopt.org
- ◆ « Gaza : 60% des centres de soins fermés ou en activités réduites 1/4 des médicaments essentiels non disponibles » - **Médecins du Monde** - 22/01/08 - www.plateforme-palestine.org
- ◆ « Investing in Palestinian Economic Reform and Development - Report for the Pledging Conference/Paris » - **World Bank** - 17/12/07 - www.worldbank.org
- ◆ « Entretien exclusif de M. Pierre Duquesne à Al Ayyam » – **Al Ayyam** – 25/11/07 - www.consulfrance-jerusalem.org
- ◆ « Urgent Appeal to Terminate the Israeli Siege of the Gaza Strip » - **Palestinian NGO Network** - 22/01/08 - www.plateforme-palestine.org
- ◆ « Gaza lift the blockade - The Relief Convoy on its way » – **Gush Shalom** – 26/01/08 – www.gush-shalom.org
- ◆ « Israeli Policies at Erez Crossing : Bureaucratic Cat and Mouse » - **Physicians for Human Rights** - 20/12/07 - www.phr.org.il
- ◆ « Backyard Proceedings » – **Yesh Din** - December 2007 - www.yesh-din.org

PLATEFORME DES ONG FRANÇAISES POUR LA PALESTINE

14, passage Dubail – 75010 Paris – Tél : 33 1 40 36 41 46
E-mail : pfpalest@club-internet.fr – www.plateforme-palestine.org

La Plateforme des ONG françaises pour la Palestine, créée en 1993, est un regroupement de 40 organisations de solidarité internationale engagées en faveur d'une paix juste et durable entre les peuples palestinien et israélien. La Plateforme oeuvre en ce sens en soutenant les revendications de ses partenaires palestiniens et israéliens. Le bulletin de la Plateforme est réalisé grâce au soutien du Ministère des Affaires étrangères et du Secours Catholique-Caritas France.

MEMBRES

AITEC, AFPS (Association France-Palestine solidarité), **Association des villes françaises jumelées avec des camps de réfugiés palestiniens**, **CCFD** (Comité catholique contre la faim et pour le développement), **Cedetim** (Centre d'études et d'initiatives de solidarité internationale), **CEMEA** (Centre d'entraînement aux méthodes d'éducation active), **CICUP** (Collectif interuniversitaire pour la coopération avec les universités palestiniennes), **CIMADE**, **Comité Gaza Jérusalem Méditerranée**, **CVPR-PO** (Comité de vigilance pour une paix réelle au Proche-Orient), **Enfants du Monde-Droits de l'Homme**, **Enfants Réfugiés du Monde**, **Fédération Artisans du Monde**, **Génération Palestine**, **GREF** (Groupement des retraités éducateurs sans frontières), **Ligue des Droits de l'Homme**, **le Mouvement de la Paix**, **MRAP**, **Palestine 33**, **Pax Christi**, **Secours Catholique-Caritas France**, **Terre des Hommes France**, **UJFP** (Union juive française pour la Paix).

MEMBRES OBSERVATEURS

ACAT (Action des chrétiens pour l'abolition de la torture), **Afran Saurel**, **Agir ensemble pour les droits de l'Homme**, **Amnesty International**, **Association « P our Jérusalem »**, **Collectif judéo-arabe et citoyen pour la paix-Strasbourg**, **Coordination Sud**, **CRID**, **Francas**, **Handicap International**, **Médecins du Monde**, **MIR** (Mouvement International de la Réconciliation), **RITIMO**, **SIDI** (Solidarité internationale pour le développement et l'investissement), **Tiens voilà encore autre chose**.

Directeur de publication : Bernard Ravenel
Comité de rédaction : Maxime Guimberteau, Bernard Ravenel, AFPS, CCFD, Cedetim, Cimade, Gref, LDH.